

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme BRISSAC LOIRE AUBANCE COMMUNE DE BRISSAC-QUINCE (49)

DOSSIER D'APPROBATION

PLU approuvé le 03
octobre 2011

Révision simplifiée
n°1 approuvée le 24
février 2014

Modification n°1
approuvée le 24
février 2014

Mise en compatibilité
par arrêté préfectoral
en date du 05 février
2016 pris dans le
cadre de la DUP
Urbanisation du
secteur du Clos St-
Nicolas sur la
commune de
BRISSAC-QUINCE

Modification
simplifiée n°1
approuvée le 04
décembre 2017

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal de Brissac-Loire-
Aubance, en date du 04 février 2019
approuvant la modification n°2 du PLU
de la commune déléguée de Brissac-
Quincé

Le Maire de BRISSAC-LOIRE-
AUBANCE,

Sylvie SOURISSEAU-GUINEBERTEAU



SOMMAIRE

RAPPORT DE PRESENTATION

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

REGLEMENT – PIECE ECRITE (04-A)

REGLEMENT GRAPHIQUE / PLAN 04-B L'AGGLOMERATION

PERIMETRE DE LA ZAC DU CLOS DE LA PIERRE COUCHEE

AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLU

DECISION DE LA MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE DES PAYS-DE-LA-LOIRE APRES EXAMEN AU CAS PAR CAS

RAPPORT, CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR